



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Service national d'Ingénierie aéroportuaire
« Construire ensemble, durablement »

Département SNIA-Ouest
Unité gestion administrative et domaniale

Nos réf. : N° 2021/1301
Vos réf. : Votre courriel du 27/04/2021
Affaire suivie par : Thierry BAILLOUX
snia-ouest-ads-bf@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 02 28 09 27 10

Bouguenais, le 18 MAI 2021

Communauté urbaine Caen la mer
Madame ADRON Céline

Objet : Permis d'Aménager – Communauté Urbaine Caen La Mer

Par courriel cité en référence, vous nous adressez pour avis, la demande de permis d'aménager ci-dessus référencée, pour la réalisation d'un lotissement d'activités sur un terrain sis rue du Mont Aval sur la commune de Fleury sur Orne.

Je vous informe que le projet est couvert par les servitudes aéronautiques de dégagement et les servitudes radioélectriques contre les obstacles de l'aérodrome de Caen Carpiquet. La hauteur libre (149 mètres environ) entre le site des travaux et la cote des servitudes permet de constater que les règles de dégagement seront respectées.

En conséquence, j'émet un **avis favorable** au titre de ces servitudes.

Toutefois, dans le cas où l'utilisation d'un engin de levage serait nécessaire à la réalisation de ce projet, l'entreprise devra soumettre au SNIA-O pôle de Nantes, au moins un mois avant tout démarrage des travaux, un dossier de demande à l'adresse indiquée ci-dessous à l'aide de l'imprimé joint à ce courrier.

Le chef du département SNIA Ouest
Christophe PERROQUIN

PJ : Formulaire grue